

L'évolution du rapport au travail et à la vie quotidienne des femmes après l'arrivée d'un premier enfant

*Monique Robin*¹

Une première naissance constitue une étape décisive dans le cycle de vie qui entraîne des bouleversements psychologiques et matériels importants (Miller, Sollie, 1980; Dulude, Bélanger et Wright, 1999). Cette évolution affecte tous les domaines de la vie de la famille, mais la nature et le degré de l'adaptation sont différents pour l'homme et pour la femme: même si les deux parents ont à faire face à une complexité de sentiments positifs et négatifs, les divergences dans la construction sociale de la maternité et de la paternité et dans leur impact concret sur la vie quotidienne distinguent le vécu de chacun (Woollett, Parr, 1997). Ainsi, dans le domaine de l'activité professionnelle, l'enquête *Familles et employeurs* de l'INED/INSEE, réalisée en France en 2004-2005 a répertorié les changements professionnels survenus dans les douze mois ayant suivi la naissance d'un enfant, chez l'homme et chez la femme selon le rang de naissance de l'enfant (Pailhé, Solaz, 2006). Les résultats ont montré que, globalement, 39% des femmes avaient rapporté un changement professionnel après une naissance (baisse du temps de travail, changements d'horaire ou cessation d'activité) alors que ce n'était le cas que de 6% des hommes.

Dans le cadre d'un programme de recherche portant sur la transition vers la parentalité chez les femmes, nous avons entrepris d'explorer les changements survenus dans le rapport des femmes à leurs différents contextes de vie (professionnel, résidentiel, social, conjugal, vie quotidienne) après l'arrivée du premier enfant. Les publications des premières phases d'exploitation peuvent être consultées (Robin, 2005a, 2005b; Robin, Lavarde, 2005). Nous présentons dans cet article les résultats des

¹ Centre de Recherche sur les Liens Sociaux (CERLIS) Université Paris Descartes - CNRS UMR monique.robin@parisdescartes.fr.

analyses qualitatives portant sur le discours des femmes concernant leur activité professionnelle deux ans après la première naissance.

Les questions d'articulation famille/travail chez les femmes ont pris ces dernières décennies une dimension de plus en plus importante en liaison avec la très forte croissance du taux d'activité féminine qui a débuté dans les années soixante dans la plupart des pays occidentaux. Les comparaisons européennes issues des *enquêtes Force de travail 2004*, *Eurostat*, montrent que, concernant le taux d'emploi des femmes âgées de 25 et 59 ans, «la France occupe une position intermédiaire entre, d'un côté, les pays du sud (Espagne, Italie, Grèce) où moins de 65% des femmes sont actives, et, de l'autre côté, les pays nordiques (Danemark, Suède, Finlande) où le taux d'activité féminine dépasse les 80%» (Afsa Essafi, Buffeteau, 2006, p. 87). Concernant les mères de jeunes enfants, d'après l'enquête *emploi* de l'INSEE de 2005, (Insee première, 2008, 1078)², 80,2% des femmes françaises ayant un seul enfant de moins de trois ans sont présentes sur le marché du travail. Parmi les pays européens, la France est un pays où le travail féminin à temps complet et en continu, c'est-à-dire sans interruption après la naissance des enfants, constitue la norme d'emploi dominante (Thévenon, 1999).

Cette mutation sociale majeure a entraîné un accroissement des recherches sur les relations entre la sphère professionnelle et la vie familiale. Au cours d'une première période, les chercheurs en psychologie du développement se sont d'abord interrogés sur les effets sur l'enfant de la «garde non-maternelle» (Pierrehumbert, 1992), alors que les sociologues s'intéressaient d'emblée aux questions d'articulation et de «conciliation» des rôles professionnels et familiaux (Barrère-Maurisson, 1984).

L'augmentation de l'activité professionnelle salariée des femmes au cours du siècle dernier a entraîné une importante refonte de l'identité féminine: actuellement, une grande partie de l'identité sociale des femmes se construit autour de leur autonomie financière et de leur insertion professionnelle (Dubé, Auger, 1984). Une telle évolution s'est construite par opposition aux conceptions traditionnelles de la spécialisation des rôles sexués. Bien que ce modèle soit aujourd'hui dépassé, les femmes continuent d'éprouver des difficultés à trouver un équilibre psychologique satisfaisant entre leur investissement familial et leur engagement professionnel (Klumb, Lampert, 2004). Ce, d'autant plus que l'évolution des modèles de rôles parentaux liés au sexe, bien que sensible, demeure

² <<http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/collection.asp?id=1>>.

assez lente. Les recherches portant sur le partage des tâches domestiques et des responsabilités parentales lorsque les deux parents ont une activité professionnelle montrent que l'investissement dans la sphère domestique et familiale demeure toujours plus fort pour la femme que pour l'homme (Thompson, Walker, 1989).

Présentation de l'étude

L'objectif de ce travail est de décrire comment l'arrivée de l'enfant modifie le rapport au travail et à la vie quotidienne des femmes, en examinant comment les projets professionnels et familiaux des mères vont être infléchis par l'exigence de conciliation et en s'interrogeant sur les nouvelles contraintes et exigences liées à la prise en charge de l'enfant. Pour aborder cette problématique, nous travaillerons directement sur les discours des mères et sur leur perception de leur vie quotidienne.

Nous avons rencontré 59 mères ayant un premier enfant âgé de deux à trois ans. Toutes les mères vivent avec le père de l'enfant. Les deux conjoints exercent une activité professionnelle et vivent en région parisienne. Tous les milieux socio-économiques sont représentés dans l'échantillon, à l'exception des situations de grande précarité. Les familles ont été recrutées par l'intermédiaire de structures d'accueil de la petite enfance. Les participantes de la recherche ont été invitées à décrire leur trajectoire professionnelle depuis la fin de leurs études jusqu'à la situation actuelle, selon la méthode du récit biographique (Bertaux, 1980) et à raconter le déroulement d'une journée habituelle de travail centré sur la prise en charge de l'enfant.

Une première approche du corpus a eu pour objectif de répondre aux questions suivantes: existe-t-il des stratégies mises en place par les familles pour assurer à l'enfant un équilibre de vie qui ne soit pas pénalisé par l'activité professionnelle de ses deux parents? Comment sont intégrées les nouvelles responsabilités familiales aux objectifs professionnels de la mère? Nous ne présenterons pas ici les détails méthodologiques de cette partie des analyses en renvoyant le lecteur à notre première publication (Robin, Lavarde, 2005). Nous en rappellerons les résultats principaux afin de les mettre en lien avec la seconde étape des analyses que nous présentons ici.

Le second abord du corpus a porté sur l'analyse informatisée du discours. Le but de cette analyse complémentaire est de dégager, au moyen d'une méthode d'analyse statistique informatisée de données textuelles,

les thématiques sous-jacentes au discours des femmes sur leur rapport à l'emploi, sans passer par le filtre des catégories d'analyse sous-tendues par les modèles théoriques du chercheur (Lebart, Salem, 1988).

Les aménagements de la vie quotidienne et des parcours professionnels

Rappelons que tous les enfants de l'échantillon fréquentent quotidiennement une structure d'accueil de la petite enfance pendant les horaires de travail des parents. Un premier constat a été que seule une famille sur 59 n'avait mis en place aucun autre aménagement de sa vie quotidienne depuis la naissance de l'enfant, hormis le recours à un mode de garde.

La plupart des indicateurs qui se dégagent de l'analyse des entretiens a montré la mise en place très rapide après la naissance de stratégies de conciliation entre travail et vie familiale chez les femmes: 62% des mères de l'échantillon ont modifié leur rythme de travail ou changer d'emploi pour le rendre plus compatible avec la vie familiale. Certaines ont diminué leurs temps professionnel ou joué sur les aménagements des horaires de travail, au besoin en changeant d'emploi. Certaines ont privilégié un emploi de proximité, parfois au détriment de l'intérêt du travail. La plupart ont mis en place, souvent avec le conjoint (59%), une organisation de la vie quotidienne qui assure à l'enfant un rythme de vie considéré comme satisfaisant. Une autre stratégie de conciliation consiste à faire appel à un tiers-relais (grand-mère ou baby-sitter) qui va chercher l'enfant à la crèche à une heure considérée comme raisonnable (12%). En effet, nous pouvons constater que ces aménagements ont pour objectifs principaux de limiter le temps de présence de l'enfant sur son lieu de garde de manière à lui préserver un rythme de vie jugé comme compatible avec ses besoins.

L'analyse des objectifs professionnels révèle que la plupart des mères infléchissent leurs projets après l'arrivée de l'enfant. Beaucoup mettent un frein à l'évolution de leur carrière. Nous avons observé que 32% d'entre elles ont déjà diminué leur investissement professionnel depuis la naissance et que 10% mettent en œuvre des projets actifs de reconversion dans le but d'accroître la compatibilité de leur emploi avec leur vie familiale. Certaines déplacent leur investissement vers la recherche de la qualité de vie de la famille: pour 22 % des femmes, les projets sont intégrés dans une dynamique de changement du couple destinée à améliorer sa qualité de vie, le travail ne constituant pas une valeur centrale. Seules, quelques-unes comptent sur l'évolution de la position professionnelle du

conjoint pour améliorer le niveau et le confort de vie de la famille (8%). Une minorité de femmes, appartenant aux catégories sociales supérieures, et engagées dans des professions aux responsabilités et horaires «lourds», comptent poursuivre leur ascension professionnelle malgré leurs charges familiales. Dans ces cas, bien que l'enfant arrive au second plan, en termes de disponibilité temporelle, la recherche de son bien-être est présente sous la forme d'une délégation de la garde plus importante à des tierces personnes telle que grand-mère ou baby-sitter qui s'occupent de lui en relais le soir après la journée passée sur le lieu de garde.

Les univers référentiels des mères de jeunes enfants

Pour la seconde partie des analyses, les entrevues ont fait l'objet d'une analyse statistique informatisée réalisée avec le logiciel Alceste (Reinert, 1986) qui opère une classification des phrases du corpus («Unités de Contexte Élémentaires» ou UCE) en fonction de la distribution des mots dans ces unités et dégage les mots les plus caractéristiques associées à telle ou telle classe («mondes lexicaux»). Le logiciel Alceste distingue les «mots pleins», correspondant au vocabulaire proprement dit (noms, verbes, adjectifs, certains adverbes) et les «mots outils» nécessaires à la syntaxe de la phrase (marqueurs d'une relation temporelle, spatiale, discursive). Ces derniers ne contribuent pas au calcul des classes, mais sont considérés comme des éléments illustratifs. Le logiciel permet aussi de resituer les mots de chaque classe dans l'intégralité des énoncés. La confrontation entre l'univers lexical qui se dégage de l'ensemble du vocabulaire et les phrases du corpus des entrevues est ce qui permet de construire l'interprétation de chaque classe.

L'analyse textuelle a révélé que les univers référentiels ou «mondes lexicaux» des jeunes mères interrogées sur leur rapport au travail se déploient selon deux dimensions. Nous illustrerons le contenu de chaque classe au moyen de quelques UCE spécifiques.

Les éléments des trajectoires professionnelles

Le vocabulaire spécifique de cette classe contient les mots pleins relatifs à *la formation professionnelle* (bac, concours, diplôme, école, étude, thèse, fac, travail, boulot, emploi, métier, poste, formation, contrat, cours, an); *au déroulement du parcours professionnel et de la formation*

(embaucher, proposer, reprendre, passer, suivre, correspondre); *aux secteurs d'activité* (commercial, hôpital, administration, communication, architecte, économie, infirmière, informatique, psychiatre, sage-femme, ingénieur, secrétariat, recherche, art); *à leurs caractéristiques structurelles* (public, agence, entreprise, groupe, laboratoire, produit, service, société, structure) et *hiérarchiques* (chef, responsable, direction).

Cette classe fait clairement référence aux étapes du parcours professionnel des interviewées depuis la formation jusqu'à l'emploi actuel. Elle évoque la dynamique de l'insertion professionnelle des jeunes femmes centrée sur l'obtention des diplômes et sur leur adaptation aux caractéristiques du marché du travail dans les différents secteurs d'activité.

Encart 1 – Quelques UCE spécifiques de la classe *Les éléments des trajectoires professionnelles*

C'est mon deuxième *emploi*, mon premier *emploi*, c'était dans un autre *groupe d'informatique* où je suis restée pendant un *an*. J'étais assistante marketing et en fait je suis rentrée dans la *société* actuelle parce que cette *société* a racheté le département pour lequel je *travillais*.

Je suis employée, en tant que technicienne. Donc, le premier *laboratoire* où je *travillais*, j'étais *embauchée* comme *secrétaire à mi-temps*. Et ensuite, j'ai *fait* un *plein-temps*, *mi-temps secrétariat* et *mi-temps*, je préparais des échantillons sur des extractions.

J'ai un *bac G1* et puis, j'ai *fait* une *école* supérieure de *secrétariat* pendant un *an*. Et puis j'ai commencé la *fac* de droit.

Je suis assistante *commerciale*. Plus précisément, je m'occupe de SAV. En *fait*, je suis au *laboratoire* UPSSA, au siège de distribution. J'ai été *jusqu'au bac*, je ne l'ai pas eu.

Les temporalités de la vie quotidienne: l'intrication des sphères professionnelles et familiales

Le vocabulaire spécifique de cette classe contient les mots pleins relatifs à la *punctuation du temps quotidien* (matin, matinée, soir, nuit, midi, après-midi, journée, heure, quart d'heure, horaires, horaires souples, variables, emploi du temps, semaine, noms des différents jours de la semaine); *les verbes de mouvements relatifs au rythme de vie quotidien* (se lever, partir, arriver, rentrer, chercher, courir, déposer, organiser, dépla-

cements, avancer, décaler, repartir, récupérer, aller, arranger); à *l'alternance du temps consacré au travail et à la détente* (férié, dormir, fatigue, repos, week-end, temps libre, réunion, rendez-vous); à *la prise en charge quotidienne de l'enfant et des tâches domestiques* (crèche, nourrice, fils, fille, sieste, sommeil, bain, ménage, dîner).

Avec cette seconde classe se dessine un rapport au travail très axé sur le temps quotidien, en étroite articulation avec la prise en charge de l'enfant. L'accent est mis sur le découpage du temps par les horaires de travail, ses contraintes et flexibilités qui rythment le déroulement de la journée et de la semaine et permet, ou nécessite selon les cas, de jouer sur les horaires de garde de l'enfant. Le temps gagné par la pratique des horaires variables est ainsi mis en relation avec une disponibilité parentale accrue. En corollaire, apparaît l'importance des activités de déplacements qui entourent la journée de travail en liaison avec l'organisation de la vie familiale. Il y a clairement un temps très actif avant et après la durée consacré au travail. Les mots outils spécifiques de cette classe sont les indicateurs temporels (tôt, tard) qui renforcent encore la perception des contraintes liés au temps en matière de travail féminin.

Encart 2 – Quelques UCE spécifiques de la classe *Les temporalités de la vie quotidienne: l'intrication des sphères professionnelles et familiales*

Parce que le mode de vie de l'entreprise fait que l'on n'aime pas *partir* à 6 heures. De toute façon, à 6 heures, on est encore en *réunion*. Soit on se lève, on *part* de la *réunion*, on dit «tchao, bye-bye», soit on arrive en retard à la *crèche*. Donc les horaires, c'est plutôt *décalé* entre 9 heures moins le *quart*, 9 heures du *matin* et 7 heures moins le *quart*, 7 heures le *soir*.

Ce qui me *permet*, si j'ai beaucoup d'*avance*, je peux réussir à *récupérer* une demi *après-midi* par mois, une demi *journée*. Donc j'*arrive* à *m'organiser*, disons qu'il y a des *jours* où je peux *récupérer* Milena de bonne *heure*. Et puis j'ai la famille qui est un peu dans le quartier et qui va la chercher.

Au niveau du temps, enfin de la répartition du temps, c'est pas mal. Je dirais que ça me laisse moi du temps pour... Parce-que j'ai quand même deux demi-*journées* dans la *semaine* où je finis *tôt*, et donc où c'est moi qui vais le *récupérer* à la *crèche*.

Ca veut dire qu'il y a une *semaine* où on fait *lundi, mardi, mercredi, jeudi* toute la *journée*, *vendredi* jusqu'au début d'*après-midi*, et la *semaine* suivante, on est *lundi, mardi, mercredi*, pas le *jeudi, vendredi et le samedi* jusqu'au début d'*après-midi*.

Bon, ça veut dire qu'il y a des journées où c'est complètement continu. Je mange un sandwich comme ça. Il y a un soir où je finis plus tard. Je finis autour de 6 heures. Si je n'avais pas le fait d'avoir à aller chercher ma fille à la crèche, je pourrais bien finir jusqu'à 6 heures et demi, 7 heures tous les soirs.

Conclusion

L'objectif de cette étude est de décrire comment l'arrivée du premier enfant modifie le rapport au travail et à la vie quotidienne des femmes. Une première remarque porte sur le fait que l'échantillon est composé de femmes en emploi ce qui correspond à 80% de la réalité française pour les femmes ayant un seul enfant de moins de trois ans, mais ne porte donc pas sur celles qui interrompent leur activité professionnelle après une première naissance. Une autre remarque concerne le recrutement de l'échantillon par l'intermédiaire des structures d'accueil de la petite enfance qui a peut-être accentué l'importance des questions d'horaires. Ce choix du mode de garde est souvent privilégié par les parents français en dépit des contraintes en termes d'horaires d'ouverture quelque fois peu compatibles avec les horaires de travail des parents. Actuellement, de nombreux parents cherchent à s'orienter vers une pluralité des modes de garde pour répondre à la flexibilité grandissante des horaires du monde du travail (Neyrand, Fraïoli, 2008).

L'analyse thématique des entretiens a montré que si les mères de l'échantillon ne remettent pas en cause le bien-fondé de leur engagement dans le monde professionnel et considèrent comme «normal» de continuer de travailler, les résultats montrent la persistance d'une préoccupation majeure pour intégrer la dimension familiale dans leur engagement au sein du monde du travail. Cette préoccupation apparaît dans tous les milieux sociaux, avec des variations en termes de stratégies de conciliation, ce que nous n'avons pas pu aborder ici, mais nous renvoyons le lecteur à nos analyses antérieures (Robin, Lavarde, 2005).

Le croisement de deux méthodes d'analyse (contenu thématique et analyse textuelle informatisée) est fécond si nous suivons l'hypothèse de l'auteur du logiciel selon laquelle l'étude statistique de la distribution du vocabulaire du corpus peut permettre de retrouver la trace des *univers référentiels* investis par les interviewées lorsqu'elles répondent à l'entretien. Les deux classes indépendantes qui ont émergé de l'analyse tex-

tuelle informatisée mettent clairement en évidence la double nature des processus identitaires des femmes qui deviennent mères. À côté d'une nouvelle identité sociale axée sur le parcours professionnel et l'investissement du monde du travail se construit après la naissance une identité maternelle que l'on voit ici en œuvre dans la gestion des temporalités de la vie quotidienne.

Il est à noter que cette prévalence de l'univers organisationnel, reflétant le déroulement concret d'une journée familiale, rejoint une partie des résultats d'autres études ayant eu recours à la même technique d'analyse informatisée des corpus d'entretiens de parents, en dépit de questions inductrices sensiblement différentes (Zaouche-Gaudron, Beaumatin, Le Camus, 1998; Bouissou, Bergonnier-Dupuy, 2004).

Les préoccupations pour le bien-être de l'enfant (respect de ses besoins, de son rythme) se traduisent très concrètement par des choix mettant en avant l'exigence de conciliation entre vie professionnelle et vie familiale et par des aménagements pratiquement au jour le jour de la vie quotidienne. Prévost et Messing (2001), étudiant des femmes qui travaillent selon des horaires variables avaient pointé l'intensité des démarches qu'elles doivent réaliser pour arranger la garde des enfants et améliorer la cohérence de leur vie familiale quotidienne.

La mère n'est pas seule pour garantir l'équilibre familial: le père apparaît très présent au niveau organisationnel, de même que le soutien social élargi, mais il ressort clairement de notre étude que la mère se considère comme la principale responsable de la gestion de la qualité de vie de la famille. Ainsi, selon G. Neyrand, (2000), bien que la plupart des sociétés occidentales connaissent à l'heure actuelle une évolution des modèles de rôles sexués, les femmes continuent d'adhérer à ce que leur rôle (social) de mères leur confère de suprématie relationnelle dans le rapport à l'enfant.

Références bibliographiques

- Afsa Essafi C. et Buffeteau S. (2006): L'activité féminine en France: quelles évolutions récentes; quelles tendances pour l'avenir. *Economie et Statistique*, n. 398-399, pp. 85-97.
- Barrère-Maurisson M.A. (1984): *Le sexe du travail* (collectif). Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.
- Bouissou C. et Bergonnier-Dupuy G. (2004): Une approche de l'expérience et de l'identité parentales, par l'étude des spécificités des discours des hommes et des discours des femmes. *Connexions*, n. 82, pp. 185-201.
- Bertaux D (2005): *Les récits de vie*. Paris, Armand Colin.

- Dubé I. et Auger L. (1984): Identité féminine dans un monde en changement: Etude des processus d'identité sociale. *Revue Canadienne des Sciences du Comportement*, n. 6 (4), pp. 298-310.
- Dulude D., Bélanger C. et Wright J. (1999): L'adaptation parentale à la venue d'un nouvel enfant: Perspectives et prospectives. *Canadian Psychology*, n. 40 (4), pp. 359-370.
- Klumb P.L. et Lampert. T. (2004): Women, work, and well-being 1950-2000: A review and methodological critique. *Social Science & Medicine*, n. 58, pp. 1007-1024.
- Lebart L. et Salem A. (1988): *Analyse statistique des données textuelles*. Paris: Dunod.
- Miller B.C., et Sollie D.L. (1980): Normal stresses during the transition to parenthood. *Family Relations*, n. 29, pp. 459-465.
- Neyrand G. et Fraïoli N. (2008): *Éveil et socialisation. La place des enfants dans les modes d'accueil*. Paris: Pros Pages éditions.
- Pailhe A. et Solaz A. (2006): Vie professionnelle et naissance: la charge de la conciliation repose essentiellement sur les femmes. *Population et Sociétés*, n. 426, pp. 2-4.
- Pierrehumbert B. (1992): *L'accueil du jeune enfant: Politiques et recherches dans les différents pays*. (collectif). Paris: Les Editions sociales françaises.
- Prévost J. et Messing K. (2001): Stratégies de conciliation d'un horaire de travail variable avec des responsabilités familiales. *Le Travail Humain*, n. 64 (2), pp. 119-143.
- Reinert, M. (1986). Un logiciel d'analyse lexicale (Alceste). *Cahiers de l'analyse des données*, n. 4, pp. 471-484.
- Robin M. (2005a): Entre mères et grands-mères. Les rapports intergénérationnels après la naissance d'un premier enfant. In B. Schneider, M.C. Mietkiewicz et S. Bouyer (Eds.), *Grands-parents et grands-parentalités*. Ramonville-Saint-Agne: Editions Eres, pp. 43-57.
- Robin M. (2005b): Le rapport à l'espace résidentiel des nouveaux parents en région parisienne. In M. Robin et E. Ratiu (eds.): *Transitions et rapports à l'espace*. Paris: Editions L'Harmattan, pp. 25-46.
- Robin M. et Lavarde. A.M. (2005): Rôles professionnels et rôles familiaux dans le couple après l'arrivée d'un premier enfant. *La Revue Internationale de l'Éducation Familiale*, n. 9 (1), pp. 5-23.
- Thévenon O., 1999. La durée du travail féminin en Europe: entre flexibilité et conformité. *Recherches et Prévisions*, n 56, pp. 47-65.
- Thompson L. et Walker A.J. (1989): Gender in families: Women and men in marriage, work and parenthood. *Journal of the Marriage and the Family*, n. 51, pp. 845-871.
- Woollett A. et Parr M. (1997): Psychological tasks for women and men in the post-partum. *Journal of Reproductive and Infant Psychology*, n. 15, pp. 159-183.
- Zaouche-Gaudron C., Beaumatin A. et Le Camus J. (1998): Le couple parental: Conceptions des rôles parentaux et éducatifs. *La Revue Internationale de l'Éducation Familiale*, n. 2 (1), pp. 25-40.